

(N° 68.)

SENAT DE BELGIQUE.

Projet de Loi contenant le Budget des Non-valeurs et des Remboursements pour l'exercice 1855.

(Voir les N° 169 et 190 de la Chambre des Représentants.)

LEOPOLD, ROI DES BELGES,

A tous présents et à venir, Salut :

Les Chambres ont adopté et nous sanctionnons ce qui suit :

ARTICLE UNIQUE.

Le Budget des Non-valeurs et des Remboursements est fixé, pour l'exercice 1855, à la somme de deux millions quarante-huit mille francs (2,048,000 fr.) conformément au tableau ci-annexé.

Bruxelles, le 20 mars 1854.

*Le Président de la Chambre
des Représentants,*
(Signé) N.-J.-A. DELFOSSE.

Les Secrétaires,
(Signés) H. ANSIAU.
LÉOP. MAERTENS.

Budget des Non-Valeurs et des Remboursements pour l'exercice 1855.

ARTICLES.	Désignation des Dépenses ET SERVICES.	CHARGES		TOTAL.
		ordinaires et permanentes.	extraordinaires et temporaires.	
	CHAPITRE PREMIER.			
	NON-VALEURS.			
1	Non-Valeurs sur la contribution foncière	310,000 »	»	
2	— — — personnelle	400,000 »	»	
3	— sur le droit de patente.	80,000 »	»	
4	— sur les redevances des mines	48,000 »	»	
5	— sur le droit de débit des boissons alcooliques.	15,000 »	»	848,000
6	— — — des tabacs	15,000 »	»	
7	Décharge ou remise du droit de patente pour inactivité de bateaux (Les crédits portés au présent chapitre ne sont point limitatifs.)	10,000 »	»	
	CHAPITRE II.			
	REMBOURSEMENTS.			
8	Restitutions de droits perçus abusivement	28,000 »	»	
9	<i>Contributions directes, douanes et accises.</i> } Remboursements de la façon d'ouvrages brisés par les agents de la garantie	1,000 »	»	
10	Remboursement du péage sur l'Escaut.	800,000 »	»	
11	<i>Enregistrement, domaines et forêts.</i> } Restitutions de droits perçus abusivement, d'amendes, de frais, etc., en matière d'enregistrement, de domaines, etc. — Remboursement de fonds reconnus appartenir à des tiers.	250,000 »	»	1,200,000
12	<i>Trésor public.</i> — Remboursements divers	1,000 »	»	
13	<i>Postes.</i> — Remboursement des postes aux offices étrangers.	110,000 »	»	
14	Déficit des divers comptables de l'État. (Les crédits portés au présent chapitre ne sont point limitatifs.)	10,000 »	»	
	Total du Budget des Non-valeurs et des remboursements fr.	2,048,000 »	»	2,048,000